

PARC RÉGIONAL CHASSERAL

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée générale d'automne, Jeudi 1^{er} décembre 2005, 20h00, Diesse</p> |
|--|

Présents : 45 personnes membres ont signé les listes de présence

Excusés : 47 personnes membres du Parc ainsi que 14 invités

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

1 Salutations et nomination des scrutateurs

Il est 20h00 lorsque Michel Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants de leur présence. Il salue les représentants du canton de Berne, des communes municipales, les députés ainsi que le président de l'association pour un parc naturel régional du Doubs. La presse est aussi saluée.

De nombreuses personnes se sont excusées. Vu leur nombre, le président renonce à les citer.

Il remercie la commune de Diesse pour son accueil et passe la parole à Monsieur François Membrez, maire.

Monsieur Membrez évoque la commune de Diesse, sa nature préservée et ses paysages magnifiques. Il évoque le projet d'installation d'éoliennes au Mont Sujet ainsi que les projets de fusion des communes.

Michel Walthert présente ensuite l'ordre du jour qui est accepté.

Messieurs François Vauthier et Renaud Baumgartner sont désignés comme scrutateurs.

2 Adoption du PV de l'AG de printemps du 15 juin 2005

Le PV est accepté à l'unanimité.

3 Révision des statuts

La Commune d'Orvin ainsi que les trois communes du Val de Ruz souhaitent participer au comité. Les treize places prévues dans les statuts étant toutes occupées, il faut augmenter le nombre de participants au comité.

Michel Walthert propose de modifier l'article 6, alinéa 1 des statuts comme suit :

Formulation actuelle :

- Le comité se compose **de neuf à treize membres** qui représentent les intérêts des différents signataires à savoir :

Par

Nouvelle formulation :

- Le comité se compose **de neuf à quinze membres** qui représentent les intérêts des différents signataires à savoir :

Cette proposition de modification est acceptée à l'unanimité.

4 Nomination des nouveaux membres du comité

Fabien Vogelsperger présente Madame Sandra Burger qui est conseillère municipale d'Orvin depuis le 15 août 2005 et chargée du dicastère des eaux et du tourisme. Agricultrice, elle exploite avec son mari les domaines de la Hôle et de la Noire Combe aux Prés d'Orvin où elle habite. Elle est mère de quatre enfants. Elle a occupé de multiples responsabilités dans des organisations agricoles. Elle est correspondante régionale du Journal Agri.

Daniel Henry, Président de la région Val-de-Ruz présente Monsieur Marc-Eric Amstutz. Marc-Eric Amstutz est conseiller municipal à Villiers. Les communes de Lignièrès et Villiers, appuyées par la Région Val-de-Ruz, souhaitent être mieux représentées au sein du comité et avoir deux voix décisionnelles.

Sandra Burger et Marc-Eric Amstutz sont nommés par applaudissements.

Le comité se compose donc comme suit :

| | |
|---|--|
| Représentants des communes et bourgeoisies(4 au moins) | Stéphane Boillat Kuno Moser Willy Sunier Sandra Burger Marc-Eric Amstutz Frédéric Cuhe |
| Représentant des associations et groupes d'intérêt (3 au moins) | Henri Baumgartner Alain Ducommun Michel Voutat Direction JbT Roger Stauffer François Vauthier |
| Membres choisis pour leur compétence et leur intérêt | Michel Walthert, Président du Parc Jacques Girardin Anne-Lise Lecomte |
| Membres consultatifs | Rothenbühler André Daetwyler François ou Chardon Katia Vivone Maria Mosimann Pierre |

Soit au total 15 membres et 4 membres consultatifs.

5 Admission des nouveaux membres

51 Nouvelles demandes d'adhésion depuis le 14 juin 2005 :

| | | | | | | Parrainage par |
|----|-----------------------|---------------|------------|------------|------------------|------------------|
| 1 | Commune de Courtelary | | | Collectif | Courtelary | |
| 2 | Atelier les Rosières | Christian | Hirsch | Collectif | Lignières | |
| 3 | | André | Buri | Famille | Péry | |
| 4 | | Jean-François | Bruppacher | Individuel | Diesse | |
| 5 | | Yves | Mathys | Individuel | Saint-Imier | |
| 6 | | Marie-Claire | Martignier | individuel | Villiers | |
| 7 | | Yvon | Schiemann | Famille | Sonceboz | Moritz Jaegggi |
| 8 | | Roger | Stauffer | Famille | La Joux-du-Plâne | |
| 9 | | Michel | Willemin | Individuel | Prêles | François Gauchat |
| 10 | | Luc | Amgwerd | individuel | Bienne | |
| 11 | | Moritz | Jaeggi | famille | Péry | Michel Walthert |

Michel Walthert souligne les petits pas effectués par la commune de Courtelary, qui devient simple adhérente.

Tous ces nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.

52 Membres démissionnaires en 2005 :

Neuf membres ont donné leur démission. Il est renoncé à mentionner leur nom dans le PV.

53 Le Parc régional Chasseral est composé de :

| | |
|---------------------------------|------------|
| Membres individuels et familles | 175 |
| Membres collectifs | 78 |
| Communes sociétaires | 14 |
| Total | 267 |

6 Rapport du Président

Michel Walthert oriente son intervention sur l'avenir du Parc, après la période d'activités 2002-2006 soutenue par un financement de Regio+.

L'avenir du Parc se construit autour de la révision de la loi sur la protection de la nature qui devrait rentrer en vigueur début 2007. Cette loi pourrait financer les Parcs sur la base d'une charte, document contractuel valable pour 10 ans.

C'est un travail important qui occupera beaucoup l'équipe du Parc en 2006.

Michel Walthert souligne que le Parc régional Chasseral est un des projets les plus organisés en Suisse. Il sera peut-être l'un des premiers à obtenir la reconnaissance officielle.

Il reste toutefois à rassembler largement et à mobiliser les communes qui ne sont pas encore membres. En effet, seules les communes membres pourront bénéficier de financement pour des projets sur leur territoire. Les communes qui ne seront pas partie prenantes à la Charte seront exclues pour 10 ans.

Michel Walthert souligne aussi la création en novembre 2005 d'un réseau suisse des parcs qui a pour objectifs principaux de :

- Informer sur ce que sont les parcs
- Etre un partenaire pour l'élaboration des directives
- Constituer un outil marketing au niveau national
- Echanger les expériences

Le Parc régional Chasseral a été très actif dans cette création. Il est membre du comité et sert d'adresse de liaison.

Michel Walthert rappelle la nécessité de ne pas projeter une image unique de l'activité du Parc, mais bien de chercher à avoir une vision qui prend en compte l'équilibre délicat entre les trois pôles du développement durable – *social - économique - nature* -. Il souhaite aussi que chacun garde en mémoire que le Parc Chasseral est, et restera un outil permettant de débattre des problèmes les plus divers... et ce, sans à priori politique et au-delà des frontières des districts et des cantons.

7 Rapport du directeur

Le directeur évoque quelques projets qui ont marqué l'année 2005 :

71 Parcours VTT

Quatre premiers parcours ont été inaugurés en juillet 2005, soit 80km de tracés. Il a été difficile d'obtenir toutes les autorisations de passage. Pour l'instant, l'information pour le public se fait soit par la distribution sur demande d'un flyer, soit par la consultation sur notre site internet. A terme, il est prévu qu'une brochure "parcours VTT" soit faite pour tout le Jura bernois.

72 Réseau équestre

Ce projet est soutenu par le Parc, mais celui-ci n'est pas le maître d'ouvrage. C'est l'AREC qui en est responsable. Le Parc apporte son appui pour l'obtention des autorisations et la recherche de financement.

L'établissement du réseau se fait donc doucement en fonction des moyens récoltés par l'AREC. Ainsi en 2005, trois portails automatiques ont pu être posés.

73 Grand Tétras

La sauvegarde du Grand Tétras est un projet ambitieux qui s'échelonne sur au moins 10 ans. L'année 2005 a permis de clarifier les possibilités de financement. Des premiers travaux ont aussi été réalisés à la fin de l'été.

74 Promotion des transports publics et de la randonnée

Le dépliant "Lignes et Chemins" a été affiné en 2005 et tiré à 10'000 exemplaires. Il a encore été très demandé cette année. Il est à noter que les transporteurs régionaux et l'ATE ont contribué à près de 50 % des frais.

Une intervention dans la salle souligne qu'il serait nécessaire de faire plus de publicité pour le bus "Nods / Chasseral".

8 Perspectives 2006

Tous les projets sur lesquels le parc travaillera en 2006 ne sont pas évoqués. Seuls sont décrits quatre pôles importants de l'activité en 2006 :

81 Reconnaissance comme parc d'importance nationale

Il s'agit d'abord de connaître les exigences précises de la loi et ensuite de préparer une charte ou un programme de développement pour les 10 prochaines années.

La question des éoliennes, soulevée par Marc Früh sera traitée dans le cadre d'un plan directeur mené par l'association Jura-Bienne.

82 Création d'une réserve forestière partielle

Pour permettre le financement par le canton de Berne de mesures forestières en faveur du Grand Tétrás, la réserve forestière partielle est le seul outil possible.

L'année 2006 doit permettre de mettre en place une première réserve dont la surface prévue serait de près de 10 km². Cela ne sera possible qu'avec les propriétaires volontaires. Des négociations sont donc à mener.

Les propriétaires participants pourront continuer d'exploiter leur forêt, mais en prenant en compte l'intérêt du Grand Tétrás. L'existence d'une réserve permettra d'obtenir des financements pour couvrir le déficit probable des frais d'exploitation.

83 Végétation sommitale

En 2006, des réalisations physiques, visibles pour le grand public devraient voir le jour :

- Aménagement pour limiter le piétinement avec des barrières basses
- Edition d'une brochure didactique, axée sur la nature et le paysage.

Ce projet bénéficie du soutien du Lion's Club, de Pro Natura et du Parc jurassien de la Combe Grède. Des fonds complémentaires doivent être trouvés pour le mener à terme.

84 Education à l'environnement

Après des premiers petits projets ponctuels en lien avec les écoles en 2003 et 2005, l'année 2006 devrait voir le démarrage d'une campagne éducative prévue pour deux ans à l'attention de 22 classes des communes constituant le massif de Chasseral. La thématique retenue est "patrimoine et paysage".

9 Budget 2006

Michel Walthert présente le budget 2006 ci-dessous.

BUDGET 2006

| DEPENSES PREVISIONNELLES | en 2006 | Budget 2005 |
|---|----------------|----------------|
| Dépenses de fonctionnement | | |
| Assemblée générale | 2'000 | 2'000 |
| Comité, Commissions | 29'500 | 29'500 |
| Administration générale | 181'500 | 181'500 |
| Bâtiment | 17'000 | 17'000 |
| Total fonctionnement 2006 | 230'000 | 230'000 |
| Dépenses d'investissement sur projet | | |
| Participation financière du Parc à des projets | 123'700 | 148'835 |
| Participation financière de partenaires à des projets | 289'180 | 350'500 |
| Valorisation du travail des partenaires sur les projets | 52'800 | 25'000 |
| Total investissement 2006 | 465'680 | 524'335 |
| Total dépenses 2006 | 695'680 | 754'335 |

| RESSOURCES PREVISIONNELLES | en 2006 | Budget 05 |
|---|----------------|----------------|
| Regio Plus | 264'000 | 173'000 |
| Communes sociétaires | 67'416 | 67'616 |
| Villes-porte (Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds) | 15'000 | 15'000 |
| Contributions membres individuels ou collectifs | 15'000 | 16'000 |
| Contributions de départ, soutiens, dons | 0 | 25'000 |
| Contribution Régions de montagne | 24'000 | 26'000 |
| Contribution des cantons | 22'400 | 9'000 |
| Contribution de Jura bernois Tourisme | 10'000 | 10'000 |
| Contribution de Pro Natura | 35'000 | 14'800 |
| Contribution autres partenaires | 270'000 | 343'700 |
| Autres | 0 | 0 |
| Ressources antérieures non affectées | 0 | 18'863 |
| Total des ressources 2006 | 722'816 | 718'979 |

| | | |
|--|------------------|-------------------|
| Excédent dépenses (-), ressources (+) | 27'136.00 | -35'356.00 |
|--|------------------|-------------------|

Le budget présenté est accepté par l'assemblée sans avis contraire.

10 Divers

La parole est donnée aux membres présents :

Gilbert Hirschy, Président de l'association pour le Parc du Doubs, souhaite que des synergies se développent entre les deux parcs.

Roger Stauffer souligne la communication difficile avec certains agriculteurs. Il est convaincu que l'agriculture a aussi un intérêt dans les projets de parcs.

Marc Früh et Emile Gauchat estiment que les projets "nature" ne doivent pas se faire au détriment des projets économiques. Le directeur souligne que les projets nature génèrent des retombées économiques. Par exemple la protection de la végétation sommitale permet la création d'une brochure touristique. Il s'agit donc de valoriser le patrimoine naturel de la région.

Michel Walthert remercie les personnes présentes et les représentants de la presse. Il donne d'ores et déjà rendez-vous à tous et à toutes en juin 2006 pour l'assemblée de printemps.

La séance est levée à 22h00 et suivie d'un apéritif offert par la commune de Diesse.